



## VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT À LOUER : INICIAL VOUS DONNE ACCÈS À UNE OFFRE LOCATIVE DIVERSIFIÉE



### TROUVEZ UN LOGEMENT GRÂCE À VOTRE ENTREPRISE

#### VOUS ÊTES :

- > **salariés d'une entreprise adhérente\*** à Inicial uniquement

En contrepartie de la participation des entreprises à l'effort de construction, des logements sont réservés pour leurs salariés.

Inicial dispose de **12 000 logements réservés pour les salariés des entreprises adhérentes** dans le patrimoine de ses deux filiales HLM Espacil Habitat et La Rance (25 000 logements dans l'Ouest et l'Île-de-France) et de nombreux bailleurs (Offices Publics de l'Habitat, Entreprises Sociales de l'Habitat -SA HLM, Foncière Logement...).

Logements familiaux ou résidences pour jeunes salariés, tous ces logements sont conventionnés et donnent droit aux aides au logement (APL). Ils sont attribués sous conditions de ressources.

\* Salariés du secteur agricole : conditions spécifiques, renseignez-vous auprès de votre agence Inicial

#### COMMENT FAIRE ?

**Si votre entreprise adhère à Inicial (renseignez-vous auprès de votre employeur ou d'Inicial) :**

- **Retirez un dossier** de demande de logement auprès d'Inicial, en agence ou sur : [www.inicial.fr](http://www.inicial.fr)
- À réception de votre dossier complété, Inicial enregistrera votre demande et la présentera aux différents bailleurs partenaires. La décision d'attribution relève du bailleur. Une ou plusieurs propositions de logement pourront vous être faites successivement.

Le « 1 % Logement » devient Action Logement

### DES LOGEMENTS DANS LE PARC PRIVÉ

Inicial vous propose 2200 logements locatifs privés par le biais de sa filiale Espacil. Consultez les offres sur [www.espacil.com](http://www.espacil.com).



### POUR LES SITUATIONS SPÉCIFIQUES

#### SALARIÉS EN MOBILITÉ PROFESSIONNELLE :

- **Mutation, embauche** : Avec le CIL-PASS MOBILITÉ®, Inicial mobilise sa filiale pour rechercher votre nouveau logement et accompagner votre installation. L'AIDE MOBILI-PASS® finance certains frais liés à votre changement de résidence.
- **En mission** : un réseau de résidences temporaires pour vous accueillir partout en France.

#### JEUNES DE MOINS DE 30 ANS :

Vous êtes en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou d'alternance, vous pouvez bénéficier de l'AIDE MOBILI-JEUNE®.

#### INTÉRIMAIRES OU SAISONNIERS :

Inicial et ses partenaires ont imaginé des solutions pour faciliter votre hébergement temporaire.

### LES AIDES LOCA-PASS®

#### VOUS ÊTES :

- > Salariés ou retraités depuis moins de 5 ans, ou travailleurs saisonniers d'une entreprise du secteur privé non agricole, quelle que soit sa taille.
- > Jeunes de moins de 30 ans en formation en entreprise, en recherche d'emploi ou en situation d'emploi, quel que soit l'employeur y compris le secteur agricole (sauf fonctionnaire titulaire)
- > Étudiants boursiers d'État.



INICIAL FINANCE VOTRE DÉPÔT DE GARANTIE

#### CARACTÉRISTIQUES :

- Avance gratuite, sous forme d'un prêt sans intérêt, égale au montant du dépôt de garantie dans la limite de 500 € (logement social ou privé).
- Mensualité de remboursement de 20 € minimum, avec un différé de 3 mois
- Aucun frais de dossier

L'AVANCE LOCA-PASS® est cumulable avec la GARANTIE LOCA-PASS® ou LA GARANTIE DES RISQUES LOCATIFS®

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**